



## ASSISTANT A TEMPS PARTAGE Discipline médicale : GERIATRIE

### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

#### Nom du service : SSR Jacques Cœur

Pôle de rattachement : Pôle de gériatrie (médecine polyvalente gériatrique - SSR gériatriques - USLD - EHPAD - consultation mémoire - consultation gériatrique- EMG - équipe mobile gérontologique de territoire - hôpital de jour gériatrique - accueil de jour - plateforme de répit - LISP - EMSP - unité douleur)

Chef de service : **Dr Claire FAURE-SENET**, [claire.faure-senet@ch-bourges.fr](mailto:claire.faure-senet@ch-bourges.fr), DECT : 73.20, secrétariat : 02.48.48.57.70

Composition de l'équipe médicale : 3 praticiens

Nombre de lits : 50 lits (dont 3 lits soins palliatifs)

Nombre de places :

Plateau technique : Filière gériatrique complète, service situé dans les mêmes bâtiments que ceux du plateau technique du Centre Hospitalier

Autres :
<b>4. Présentation du service du CHU de Tours Chef de service CHU de Tours</b>
<p><b>Nom du service</b> : Médecine Aigue Geriatrique</p> <p>Pôle de rattachement : Vieillessement  Chef de service : Dr Marc Mennecart, <a href="mailto:m.mennecart@chu-tours.fr">m.mennecart@chu-tours.fr</a>, secrétariat 02 47 47 37 13</p> <p>Composition  1 PU- PH  4 ETP PH et 2 CCA (1 sur le court séjour gériatrique et 1 sur les équipes mobiles gériatriques)</p> <p>Nombre de lits : 42 dont 2 lits dédiés soins palliatifs  Nombre de places : 42 chambres seules  Plateau technique : celui du CHU  Autres : filière gériatrique complète dont : une Plateforme Ambulatoire du Vieillessement (PAVie, Dr C Debacq)  SSR et EHPAD (Dr V. Dardaine) et CMRR (Dr AC Balageas)  Une Equipe Régionale Vieillessement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA, Pr B.Fougère)</p>
<b>5. Missions confiées</b>
<p>Fonctionnement normal du service avec participation à l'ensemble de la filière gériatrique (consultation mémoire, consultation gériatrique, équipes mobiles...)  Multiples projets dans le cadre du GHT.</p> <p><b>Au CHU de Tours 50% :</b>  Gestion d'1 unité de 10 lits, participation à la consultation, (une demi-journée par semaine), à l'activité des Equipes Mobiles Gériatriques(PAVie), à l'astreinte téléphonique (réponse aux appels des médecins de ville et du SAU) Participation aux staffs de service.  Participation à l'enseignement des étudiants et des internes (1 staff d'enseignement par semaine).</p>
<b>6. Les compétences à développer</b>
<p>En fonction de l'orientation professionnelle souhaitée</p> <p><b>Au CHU de Tours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procéder à une évaluation gériatrique globale et individualisée, à la fois médicale, fonctionnelle, psychologique et sociale, débouchant sur un projet de soins multidisciplinaire réactualisé régulièrement</li> <li>- Apprentissage du travail en équipe multidisciplinaire</li> <li>- Favoriser la conciliation médicamenteuse, Evaluer et limiter la iatrogénie, éduquer les patients et les aidants à la gestion des traitements,</li> <li>- Maîtriser la notion de balance bénéfices /risques dans la prise en charge des patients âgés</li> <li>- Prévenir les décompensations de pathologies chroniques, les complications liées à l'immobilisation, la perte d'autonomie</li> <li>- Appréhender les troubles psychocomportementaux des patients âgés</li> <li>- Appréhender la relation avec les familles, mener des entretiens, assurer le soutien des aidants</li> <li>- Gérer les situations de fin de vie</li> <li>- Appréhender les liens avec la ville et les structures d'hébergement dans le projet de sortie des patients. -</li> </ul> <p>Participer à la gestion des demandes d'admission en SSR gériatrique  -Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques</p>
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b><u>Dans l'établissement d'accueil</u></b> : Participation aux astreintes</li> <li>- <b><u>Au CHU de Tours</u></b> : <b>Chef de service CHU de Tours</b></li> <li>- une astreinte de sécurité en médecine gériatrique (WE et jours fériés) avec participation à la réponse</li> </ul>

téléphonique du référent gériatre (appels des EHPAD, des médecins traitants et du SAU)

#### **8. Les valences (enseignement/ recherche)**

##### **Chef de service CHU de Tours en accord**

Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles (visioconférence)

Veille documentaire hebdomadaire

Informations sur les congrès régionaux et nationaux

Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)

**avec Chef de service CH d'accueil**

#### **9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)**

Activité au sein d'une filière gériatrique, en équipe mobile de soins palliatifs

Accès à l'ensemble du plateau technique du Centre Hospitalier

#### **10. Logement par l'établissement d'accueil**

OUI

#### **11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé**

Nomination possible sur poste de praticien - prime d'engagement de carrière hospitalière (PECH) possible

#### **12. Rémunérations, prime d'exercice territorial**

Votre employeur sera le CHU de Tours.

- Traitement de base : réglementation statutaire
- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

#### **13. Prise en charge des frais de déplacement**

OUI

#### **14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé**

conférences hospitalo-universitaires

Mutualisation de l'Imagerie Médicale en Région Centre

**au CHU de Tours**

Télé médecine : Téléconférence

Conférences hospitalo-universitaires